

Pv de la séance du réseau romand EDD **des ...** du 24 septembre 2013

Présences : liste annexée

<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau romand EDD : introduction et réflexions ▪ Réseau romand EDD : discussion en plénière et prise de décisions ▪ Synthèse et suite de la procédure 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau romand EDD : introduction et réflexions 	
<p>- Brève présentation d'é21 (cf. pdf annexé au pv « présentation é21 ») - Présentation de l'état de la réflexion sur les réseaux au niveau national au sein d'é21 et du concept national de réseau EDD de ... (cf. pdf annexé au pv « présentation concept réseau » et le document word mis en consultation « 130924_proposition_ concept réseau national_v.commentée »). - é21 prend beaucoup de place dans cette séance en raison du développement du réseau et des demandes formulées par certaines organisations de pouvoir connaître davantage le développement de ses prestations. Le souhait est à l'avenir de donner plus de place aux autres organisations membres du réseau.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau romand EDD : discussion en plénière et prise de décisions 	<p>Décisions</p>
<p>- Le concept proposé par é21 (concept national, rencontres régionales) est accepté dans ses grandes lignes moyennant quelques modifications dont la discussion des points ci-après. Les critères d'accès / d'entrée dans le réseau, ne doivent pas être confondus dans la discussion ci-dessous avec les critères de qualité des prestations qui seront mises en avant sur la plateforme EDD d'é21. Ces critères seront déterminés par é21 en collaboration avec les membres du réseau. Le réseau reste à priori ouvert aux organisations qui auront des prestations qui ne répondront pas (ou pas encore) à ces critères.</p> <p>Participation :</p> <p>Certains souhaitent une ouverture à tous, également à des membres temporairement impliqués dans des projets pédagogiques (ou qui l'ont été), d'autres souhaiteraient limiter l'accès au réseau. Une discussion a lieu sur le positionnement politique, commercial ou religieux de certains membres.</p> <p>Certains souhaitent que les membres signent une charte qui formaliserait leur engagement dans le réseau.</p> <p>Un débat s'ouvre sur l'exclusion ou non de membres et selon quels critères.</p> <p>Fonctionnement :</p> <p>- Le rythme de 2 séances par année est validé. Proposition de faire une rencontre générale sur une journée et une journée orientée thématiquement avec plus de temps informel.</p> <p>- Les représentations des réseaux au sein du réseau EDD doivent</p>	<p>Concept national accepté avec modifications</p> <p>Les critères d'accès au réseau proposés dans le concept é21 sont acceptés pour une période transitoire en attendant d'établir d'éventuels critères plus sélectifs.</p> <p>Déterminer les</p>

<p>encore être déterminées lors de la prochaine séance (qui représente quel réseau et quels réseaux doivent encore être représentés, de quelle façon doit circuler l'information).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'activer des sous-groupes de travail si nécessaire par thématique (pour favoriser les collaborations) ou pour des projets spécifiques. <p>Production (ce que le réseau produit):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthétiser les besoins des membres du réseau - Analyser les besoins de l'école, des enseignants, identifier des niches pour répondre aux besoins non satisfaits - Identifier / travailler en synergie sur des thématiques reprises par le PER, en lien avec les années internationales - Travailler sur des standards de qualité des prestations et des standards de formation des prestataires - Présentations et discussions sur des projets précis et concrets - Etablir un positionnement commun du type positionnement en éducation à l'environnement publié en 2012 <p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun nom de réseau n'a été déterminé. <p>Christiane Kurth (muséum histoire naturelle, GE) a suggéré par mail avant la séance de s'interroger sur les similitudes des activités des membres du réseau avec celles des médiateurs culturels ou scientifiques mais ces termes ne sont pas retenus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souhait que les prestations qui répondent aux critères de qualité puissent communiquer sous le label é21 ; un hyperlien devrait pointer sur leur prestations depuis le site d'é21 - Souhait d'être présents / nommés dans les moyens d'enseignement ; souhait d'être considérés « officiellement » comme ressource - Souhait de pouvoir communiquer plus directement avec les enseignants - Relayer les informations d'é21 sur les sites internet des membres du réseau (la visibilité des prestations sera renforcée si les membres du réseau communiquent aussi au sujet de la plateforme d'é21) <p><u>-Attentes vis-à-vis d'é21 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - é21 joue un rôle d'interface, contribue à la visibilité des organisations - Avoir un état des lieux de la visibilité des médias d'é21 : <ul style="list-style-type: none"> • Newsletter (quand, à qui, combien) • Ventuno (quand, à qui, combien, thèmes) - Pouvoir être présenté dans le Ventuno - Interrogation : comment communiquer de façon dynamique sur les prestations des membres toute l'année ? 	<p>représentants des réseaux lors de la prochaine séance.</p> <p>Ces points seront pris en considération dans l'élaboration des prochaines rencontres</p> <p>Chaque organisation se positionne jusqu'au 30 octobre sur le choix des trois noms suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réseau romand EDD des acteurs en milieu scolaire (en raccourci : réseau des acteurs en milieu scolaire) -Réseau romand EDD des prestataires extrascolaires (en raccourci : réseau des prestataires externes) -Réseau romand EDD des intervenants externes en milieu scolaires (en raccourci : réseau des intervenants externes)
<p>▪ Synthèse et suite de la procédure</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Le concept national doit encore être soumis aux réseaux des organisations en Suisse alémanique et au Tessin. Il est donc encore susceptible d'être modifié. En Romandie, un délai supplémentaire au 30 octobre est donné à chacune des organisations qui souhaiteraient encore nuancer certains éléments du concept, notamment pour les organisations qui n'ont pas pu participer à la séance. - Une version consolidée du concept au niveau national sera ensuite 	

<p>proposée.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le développement de chacune des rubriques et leurs conséquences sur le fonctionnement du réseau sera développé au cours des prochaines rencontres.- Début 2014, un courrier sera adressé à la direction de chaque organisation lui demandant de confirmer son adhésion formelle et de déléguer un représentant pour le réseau romand et /ou alémanique.	
---	--

Marie-Françoise Pitteloud et Anne Monnet /education21

Tél. direct 021 343 00 31 et 37

marie-francoise.pitteloud@education21.ch

anne.monnet@education21.ch